

UFC - Que Choisir de Charente Maritime

3 RUE JEAN – BAPTISTE CHARCOT – 17000 LA ROCHELLE

Tél : 05 46 41 53 42

contact@charentemaritime.ufcquechoisir.fr

<https://charentemaritime.ufcquechoisir.fr/>

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROBLEMES D'ACCES AUX SOINS DANS LA CHARENTE-MARITIME

L'UFC-Que Choisir de Charente-Maritime passe à l'action

L'UFC-Que Choisir de CHARENTE-MARITIME rend publics les chiffres affolants de la désertification médicale qui frappe notre département, révélée par l'actualisation de [la carte de la fracture sanitaire](#). Face à l'inaction coupable du gouvernement, notre fédération l'attaque aujourd'hui devant le Conseil d'État. L'UFC-Que Choisir de Charente-Maritime soutient cette démarche et invite les Charentais-Maritimes à également la soutenir en signant et à partageant massivement [la pétition « Accès soins – J'accuse l'État »](#) dans le cadre de la campagne #MaSanteNattendPlus.

Enfin, notre association locale mène ce jour une action de sensibilisation et de mobilisation devant la CPAM le mardi 21 Novembre 2023 à 14h30.

L'accès géographique à la médecine de ville est extrêmement dégradé en Charente-Maritime. Notre analyse montre en effet que 18,5 % des habitants du département résident dans un désert médical¹ pour l'ophtalmologie, et que 35,5% des femmes et 20,5 % des enfants qui y habitent sont respectivement dans un désert médical gynécologique et pédiatrique.

Bien que les déserts médicaux soient moins répandus pour les généralistes (0,6 % de la population départementale), la situation reste tout de même tendue pour 12 % des usagers du département qui ont d'importantes difficultés² pour accéder à ce pilier du parcours de soins³.

Avec la dimension économique, les déserts médicaux s'étendent dramatiquement

En combinant la dimension géographique et financière de l'accès aux soins, c'est-à-dire en ne prenant en compte que l'accès à des médecins ne pratiquant pas de dépassements d'honoraires, la situation se détériore très fortement en ce qui concerne l'accès aux spécialistes. Les déserts médicaux se retrouvent alors aussi bien les zones urbaines que les zones rurales de notre département.

En Charente-Maritime, ce sont ainsi 64,2 % des femmes qui résident dans un désert médical pour les gynécologues, 52 % des enfants qui sont dans un désert médical pour les pédiatres, et 94,9 % des personnes qui vivent dans une commune où trouver un ophtalmologue respectant le tarif de la Sécurité Sociale relève de la gageure.

Obtenir un rendez-vous médical est souvent impossible

Pour illustrer les conséquences concrètes des difficultés d'accès aux soins, les bénévoles des associations locales de l'UFC-Que Choisir, ont contacté anonymement 2 642 médecins généralistes présents dans 70 départements pour savoir s'ils acceptaient de les suivre en tant que médecin traitant.

Alors qu'au niveau du pays dans 51,5 % des cas les médecins ont refusé la demande de nos bénévoles, à l'échelle de notre région ce pourcentage se monte à 44 %, un chiffre en hausse par rapport à une enquête identique que nous avons réalisée il y a 4 ans (38 %).

Également, 761 ophtalmologues présents dans 65 départements ont été contactés afin de leur demander s'il était possible d'obtenir un rendez-vous pour une visite de contrôle, en tant que nouveau patient. Dans 26% des cas, les professionnels interrogés dans notre région ont refusé de planifier un rendez-vous (contre 28 % à l'échelle nationale).

¹ Un désert médical est caractérisé ici par une accessibilité médicale au moins 60 % inférieure à la moyenne nationale.

² Un accès difficile est caractérisé ici par une accessibilité médicale au moins 30 % inférieure à la moyenne nationale.

³ Précisons que depuis 2021, en Charente-Maritime l'accès territorial à un généraliste, à un pédiatre, et à un gynécologue et à un ophtalmologue s'est dégradé pour respectivement 33,6%, 10 %, 74,1 % et 63,3 % de la population.

Quant aux délais d'attente constatés quand il est possible d'avoir un rendez-vous, ils sont extrêmement importants : dans notre région dans 38% il faut attendre entre 1 et 3 mois, et dans 30 % des cas ils sont supérieurs à 3 mois.

Avec la campagne #MaSanteNattendPlus, notre association mobilise les consommateurs de la Charente-Maritime

Devant l'urgence à mettre fin aux inégalités territoriales sur l'accès aux soins et refusant d'assister plus longtemps à l'immobilisme du gouvernement qui refuse de prendre les mesures courageuses de nature à résorber la fracture sanitaire (régulation de l'installation des médecins et fin des dépassements d'honoraires incontrôlés), la fédération UFC-Que Choisir dépose ce jour un recours devant le Conseil d'État pour que la plus haute autorité administrative du pays constate et sanctionne l'inaction du gouvernement, mais également qu'elle l'enjoigne à prendre sans délai les mesures courageuses permettant de résorber la fracture sanitaire.

L'UFC-Que Choisir de Charente-Maritime soutient ce recours et appelle l'ensemble des habitants Charentais-Maritimes à en faire autant en signant et partageant massivement la [pétition nationale « Accès soins – J'accuse l'État »](#).

Nous invitons également les habitants du département à consulter la [carte interactive gratuite](#) sur l'état de l'accès aux soins dans leurs communes.

Enfin, notre association lance une action de terrain dans le cadre de la campagne #MaSanteNattendPlus. Elle est présente aujourd'hui à la CPAM à 14h30 pour sensibiliser et mobiliser les habitants de notre département contre les déserts médicaux auxquels ils sont confrontés.



CONTACT PRESSE : Anne LE DU 06.30.88.97.65